

TUNISIE

La filière agricole attire les investisseurs étrangers

3,1 millions de tonnes de légumes et 1,1 million de tonnes de fruits ont été cultivés en Tunisie en 2010. Des chiffres orientés à la hausse grâce aux efforts de l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles en Tunisie qui développe la filière en attirant les investisseurs étrangers. Seulement, les barrières douanières européennes et le coût du transport maritime freinent la percée à l'export.

Le coût du transport maritime freine la compétitivité des primeurs.

Douceur du climat, main-d'œuvre bon marché, précocité de la production... Le terreau est fertile en Tunisie s'agissant de la production agricole. Au premier rang, les tomates représentaient en 2010 une production de 1,2 million de tonnes sur 4,2 millions de tonnes de fruits et légumes cultivés. « 45% des tomates sont exportées vers l'Italie, 40% vers l'Allemagne et 15% vers la France », explique Tarek Chiboub, président du Groupement interprofessionnel des légumes (GIL). Des tonnages qui, selon lui, pourraient être largement

supérieurs si les légumes à l'export vers l'UE n'étaient pas chaque année taxés de « 11% à compter du 15 avril ». Forcément, la main d'œuvre a beau être meilleur marché, ces taxes sont un frein à la compétitivité des produits à l'export. « Pour les pêches, les taxes atteignent 14,1% lorsque les quotas sont dépassés », renchérit Kaiser Ben Arfa, chargé du suivi des campagnes de fruits à l'export et président du Groupement interprofessionnel des fruits (GIF). Certes, l'Europe réfléchit à la mise en place d'une taxe préférentielle avec la Tunisie. « Nous souhaitons bénéficier d'une exonération totale à l'instar du Maroc et de l'Egypte », lance Taoufik



Chriaa, directeur général de l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA).

Vers une exonération des taxes pour doper les exportations ?

Sur 3,1 MT de légumes cultivés en 2010, les tomates représentaient à elles seules 1,2 MT. Sur 1,1 MT de fruits produits par an, la Tunisie n'en exporte que 145 000 tonnes et jusqu'à présent la Libye était le premier marché, loin devant la France, l'Allemagne et quelques pays du Golfe. Selon les représentants des deux associations professionnelles, le coût du transport maritime freine également sensiblement la compétitivité des primeurs Tunisiennes. Ils en veulent pour exemple les 5000 € que doivent déboursier les importateurs britanniques pour acheminer dans une

remorque le raisin de Sidi Bouzid ! En dépit de ces deux freins, la filière agricole affiche une belle santé, portée par les subventions accordées par l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles en Tunisie. « Les montants des subventions varient de 7 à 25% de l'investissement selon l'activité et la région. Des exonérations de droits de douane à l'import sont également prévues pour les équipements n'ayant pas d'équivalent en Tunisie. Les bénéficiaires réalisés en Tunisie peuvent être rapatriés dans le pays d'origine de l'investisseur », explique le responsable de l'établissement étatique. Actuellement, quatre-vingt sociétés agricoles à capitaux étrangers se sont installées. « Il s'agit d'investisseurs français, espagnols, canadiens et du Golfe », ajoute Taoufik Chriaa précisant que la part au capital des entreprises tunisiennes peut atteindre 66 %. Par ailleurs, le pays a rapidement pris conscience de l'engouement des consommateurs pour les produits bio en développant une filière de primeurs spécifique.

Source
www.econostrum.info



Le terreau est fertile en Tunisie s'agissant de la production agricole. Au premier rang, les tomates